

Cloud computing : l'informatique en fonction de vos besoins

Bénéficier de ressources informatiques en fonction de vos besoins, et payer à l'usage. C'est l'une des grandes promesses du cloud computing. Michel ROUSSEAU dirigeant de la société SOS-DATA basée à Poitiers vous apporte des réponses et des solutions.

ne manquent pas pour donner du sens à un concept récent, évolutif et en pleine expansion. Pour Michel Rousseau, « nous nous situons au début d'un cycle. Le cloud computing s'impose désormais dans la sphère privée comme dans le monde professionnel et ça ne fait que commencer. La migration devrait se poursuivre pendant 10 ans ».

Sécurité et évolutivité

Une chose est certaine : les chefs d'entreprise sont de moins en moins nombreux à se poser la question de la refonte de leur système informatique, sans s'intéresser au cloud computing. « De l'artisan au responsable informatique d'un grand groupe, tout le monde est concerné », constate Michel ROUSSEAU, qui voit le nombre de sollicitations se multiplier depuis que SOS Data propose des prestations de cloud computing à ses clients. « Depuis près de 6 ans, nous mettons des ressources matérielles à disposition dans nos data centers situés en France. Nos clients bénéficient d'un système de sécurité accru, et de matériels constamment à jour. Avant l'informatique faisait partie des investissements d'une entreprise. Avec le cloud computing, c'est une charge immédiatement adaptable aux besoins. » Ces arguments portent leurs fruits. SOS Data s'est donné comme objectif de signer une importante référence régionale tous les 6 mois dans ses trois domaines de prédilection : le cloud computing, la mise en place de cloud privé ou hybride via la virtualisation d'infrastructure et la mise en œuvre et le suivi de PRA / PCA (Plan de Reprise d'Activité / Plan de Continuité d'activité), et compte déjà parmi ses clients Agile, la polyclinique de Poitiers, l'Apajh et Patagos.

Le cloud computing. Tout le monde en a au moins entendu parler une fois, sans vraiment savoir comment le définir. « Il n'existe pas de définition définitive car le cloud computing est en perpétuelle évolution. Dans le domaine automobile, on pourrait comparer le concept à la location de voitures aux besoins », analyse Michel ROUSSEAU. Porte-parole du club MITS (Maintenance, Infrastructures, Télécommunication et Services) au sein du réseau des professionnels du numérique (SPN), le dirigeant de SOS Data a invité, avec ses confrères, Henri-Michel ROZENBLUM. Le délégué général d'Eurocloud pour la France, dont SOS-DATA est membre depuis plusieurs années, a ainsi pu répondre aux interrogations des quelques 80 dirigeants du département réunis ce 18 avril dernier à la CCI Vienne.

Si le cloud computing se démocratise, le besoin d'information est encore immense. Informatique dans les nuages, informatique dématérialisée, ressources en self-service, sauvegarde des données sur des serveurs externes, accès distant, paiement à l'usage, virtualisation du poste informatique... les mots-clés



Michel ROUSSEAU, dirigeant de SOS Data, aux côtés de Henri-Michel ROZENBLUM, délégué général d'Eurocloud, invité à mener le débat sur le cloud computing en France.

Résultats et restitution

En matière de cloud computing, l'avenir s'écrit à aussi bien sur le terrain technologique que juridique. Chez SOS Data, une spécialiste de la question vient d'ailleurs d'être recrutée, pour passer en revue les contrats et les conditions générales de vente. « Je m'engage auprès de mes clients aussi bien en termes de résultats, qu'en matière de restitution des données une fois le contrat arrivé à échéance », souligne Michel ROUSSEAU. Des conditions que vous ne trouverez pas dans les offres gratuites et grand public proposées par Google Drive ou Dropbox par exemple. ■